

**FERC-SUP**

263, rue de Paris  
93515 Montreuil cedex  
tel : 01 48 18 82 68

**CGT Culture**

59, rue de Richelieu  
75002 Paris  
tel : 01 58 62 58 33

## **ELECTIONS A LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DES ASSISTANTS DES BIBLIOTHEQUES (Scrutin du 25 mars 2008)**

Instance consultative composée à part égale de membres de l'administration et de représentants élus des personnels, la Commission Administrative Paritaire (CAP) est amenée à examiner les décisions et points relatifs aux carrières individuelles des agents sur :

- Les titularisations, les promotions au choix de grade et de corps, les demandes de mutations et de détachement, les recours concernant la notation, les refus de temps partiel ou de congé formation, les sanctions disciplinaires, etc...

Avec la nouvelle loi dans le supérieur et le transfert d'une partie de la gestion des personnels des bibliothèques aux présidents d'universités et plus d'autonomie donnée dans toute la Fonction Publique, cette élection de vos représentants à la CAP Nationale revêt une importance particulière pour votre carrière. Aussi est-il crucial d'y voir siéger des élus non seulement compétents, mais encore combatifs, impartiaux, efficaces, qui sachent défendre vos droits et en étendre la portée.

C'est le cas des candidats figurant sur la liste présentée et soutenue par la CGT.

Pourquoi ? Parce qu'ils sont formés à leur tâche de façon spécifique et qu'ils connaissent les rouages et les arcanes de cette instance. Ils assurent en outre dans les plus brefs délais la rédaction des compte-rendus des séances.

La situation engendrée par l'apparition du corps des Assistants des Bibliothèques demeure largement insatisfaisante.

Parce qu'on a fait se côtoyer en son sein des personnels issus de corps différents et assujettis à des tâches et des fonctions très diverses, il était inévitable que ce nouveau statut engendre son lot de déceptions farouches et de frustrations criardes.

Pourquoi laisser perdurer 3 grades, avec seulement 13 agents en classe supérieure sur toute la France !!!

Pour la CGT ce n'est pas possible, qu'elle perspective de carrière pour cette catégorie de personnel qui subit un effet de « sablier » avec deux grades « pleins » pour un grade totalement étranglé !!!

Dernière nouvelle : cette année 9 postes au concours externe et 7 à l'interne !!!

L'importance de l'emploi étudiant donc précaire à la place des personnels de bibliothèque va générer démotivation, frustration et casse du travail.

Aussi la principale revendication et la seule légitime portée par la CGT et ses élus, repose-t-elle sur la création massive de postes d'Assistants des Bibliothèques, pour répondre :

- Aux besoins des établissements, dans un contexte budgétaire toujours à la baisse.
- Aux aspirations des agents et du public.
- Obtenir un droit élargi à la mutation.
- Un réel déroulement de carrière dans un corps à grade unique.

Nos candidats sont porteurs et garants des revendications et valeurs défendues par la CGT :

- La défense des services publics mis à mal par la baisse des effectifs, la montée de la précarité et le recours aggravé à la sous-traitance.
- La hausse indispensable et urgente des salaires et du pouvoir d'achat.
- La préservation et le renforcement des acquis sociaux.
- La défense de tous les agents, titulaires ou précaires.

**AVANT LE 25 mars 2008**

**(Date limite d'arrivée du courrier au ministère)**

**OSEZ LE VOTE CGT  
VOTEZ ET FAITES VOTER  
POUR LA LISTE PRESENTÉE PAR  
LA CGT**

**(CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE)**